



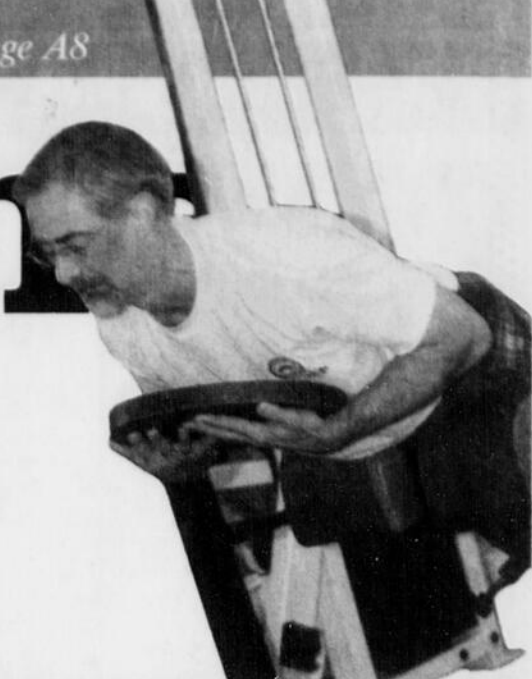
La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Shermag
Serge Racine quitte
ses dernières fonctions
Page B3

Styles
Janvier, le mois de
la remise en forme
Page D1

SHERBROOKE / JEUDI 10 JANVIER 2002 / 92^e ANNÉE / NO 272

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Le compte de taxes arrivera plus tard

Les nouveaux employés de la banlieue doivent se familiariser avec les systèmes de facturation

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les contribuables de Sherbrooke disposeront d'un mois de plus cette année pour accumuler des fonds afin de payer leurs taxes municipales. Les comptes de taxes 2002 ne seront expédiés qu'à la fin du mois de février.

Le premier versement de taxes municipales pourra donc être étiré jusqu'à la fin du mois de mars et les contribuables auront jusqu'à la fin du mois de septembre pour acquitter sans pénalité la totalité de leur facture.

Les citoyens de l'ancienne Ville de Sherbrooke étaient habitués à voir atterrir dans leur boîte aux lettres la facture de leur municipalité à travers l'épaisse pile de comptes de la première

semaine de janvier. Il n'en était toutefois pas ainsi partout sur le territoire de la ville unifiée.

Ce décalage aura cependant pour conséquence d'augmenter les frais de financement de la Ville, qui devra vivre à crédit un peu plus longtemps.

«Il y aura des déboursés supplémentaires, mais on ne parle pas de sommes importantes puisque les taux d'intérêt sont bas», a commenté hier le

trésorier François Poulette.

Selon M. Poulette, le délai de production des comptes de taxes est normal dans les circonstances.

«Plusieurs des employés qui composent la nouvelle équipe chargée de la taxation nous arrivent des anciennes villes et banlieue et ne sont pas familiers avec les systèmes de facturation. Comme l'affectation du personnel sous la supervision du comité de transition

n'a été complétée qu'au milieu du mois de décembre, nous n'avions pas la latitude voulue pour commencer la formation en septembre ou en octobre», explique-t-il.

Le trésorier est d'avis qu'il vaut mieux prendre un mois de plus et veiller à ce que le service fonctionne correctement.

Voir **COMPTE DE TAXES** en page A2

La route enneigée fait une victime près de Windsor

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

La neige tombée sur les routes de la région, hier soir, serait à l'origine d'un accident qui a coûté la vie à Jonathan Préfontaine-Galarneau, 17 ans de Windsor.

Il était 18h32 lorsque le jeune conducteur, manquant vraisemblablement d'expérience sur des conditions de chaussée enneigée, a dérapé alors qu'il circulait sur la rang 12 à Val Joli.

Le véhicule de marque Dodge Colt 1991 dans lequel il prenait place s'est placé au travers de la route et a été happée par de plein fouet, côté conducteur, par un véhicule qui venait en sens inverse. La collision n'a laissé aucune chance au jeune homme qui a été transporté au CHUS, hôpital Fleurimont, où l'on a constaté son décès un peu avant 20h.

Le conducteur de l'autre véhicule, qui n'a pu éviter l'impact, n'a pas été blessé lors de cette collision. Les agents de la Sûreté du Québec ont passé une partie de la soirée sur le rang 12 pour reconstituer la scène du premier accident mortel à survenir en 2002 sur les routes du territoire desservi par la SQ en Estrie.



Imacom, Eric Ponton

Thérèse Benoit, de Sherbrooke, soutient que les photos explicites qui apparaissent sur les paquets de cigarettes n'ont aucune influence sur ses habitudes de consommation. Mais les avertissements-chocs sont néanmoins efficaces pour ébranler certains fumeurs... UN TEXTE À LIRE EN A2.

Des fumeurs ébranlés écrasent grâce aux photos-chocs

Dennis Bueckert (PC)
TORONTO

Les photographies de gencives malades et de poumons noircis par la fumée imprimées sur les paquets de cigarettes découragent l'usage du tabac, révèle un récent sondage.

Au moins 90 pour cent des fumeurs ont remarqué les mises en garde rebutantes apparues sur les paquets il y a environ un an, indique le sondage, commandé par la Société canadienne du cancer.

Les avertissements sur les risques du tabac pour la santé couvrent la moitié supérieure à l'avant et au dos du paquet.

D'après cette consultation, 44 pour cent des fumeurs ont indiqué que les nouveaux avertissements avaient accru leur volonté de cesser de fumer. Et 21 pour cent ont affirmé avoir décidé de ne pas allumer une cigarette alors qu'ils en avaient envie, à cause de l'effet dissuasif des nouvelles mises en garde.

Rob Cunningham, analyste pour la Société du cancer, qualifie ces résultats de «très encourageants». «Nous nous attendions à ce que ces avertissements aient un impact», déclarait-il en entrevue.

Le sondage ne visait pas à déterminer combien de fumeurs sont parvenus à cesser de fumer, mais 27 pour cent ont affirmé que les mises en garde les avaient convaincus de fumer moins à l'intérieur de la maison.

John McDonald, porte-parole de Rothmans, Benson & Hedges, a déclaré n'être pas surpris de la grande notoriété des messages, puisque ceux-ci occupent un espace important et sont en couleurs — une «confiscation flagrante de la marque de commerce», selon lui. Il a mis en doute la méthodologie employée pour ce sondage, affirmant que certaines des questions posées semblaient conçues pour susciter les réponses souhaitées.

Le sondage Environics a été mené auprès de 2031 adultes, dont 633 fumeurs. Dans le cas des 570 fumeurs ayant remarqué les nouvelles mises en garde, les résultats comportent une marge d'erreur n'excédant pas 3,9 pour cent, 19 fois sur 20.

À l'intérieur



Sonia Bolduc
Hockey senior:
tour d'horizon
Page C3

Drummondville
La mairesse n'apprécie
pas la surenchère du
maire de Trois-Rivières
- À lire en B2

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



NEIGE Maximum 1 Minimum -4
Lever soleil: 7h25 Coucher: 16h23

Index

Ann. classées.....	C5	Loteries.....	A2
Arts.....	D4	Messier.....	B6
Bandes dess.....	C6	Météo.....	C6
Chez nous.....	B1	Mots croisés.....	C5
Décès.....	C7	Opinions.....	A6
Économie.....	B3	Sports.....	C1
Horoscope.....	C6	Styles.....	D1

Il vole une auto... à 13 ans

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

À peine âgé de 13 ans, déjà maître en faux-fuyants et déjà au sommet... d'une pente dangereuse!

Ces quelques mots résument assez bien la situation actuelle d'un adolescent qui a eu ses premiers démêlés avec la police, dans la soirée de mardi, rue de Courville, dans le quartier Ouest de Sherbrooke.

Il était environ 19 heures quand une voiture de patrouille du Service de police de la région sherbrookoise circulait dans ce secteur d'immeubles à logements multiples.

Le policier a aperçu un véhicule Mercury Topaz qui s'apprêtait à quitter la cour d'un des immeubles. La mine juvénile du conducteur a éveillé curiosité et soupçon chez le patrouilleur.

Quand le jeune conducteur a vu le véhicule de patrouille, il a aussitôt accéléré, quitté la cour et emprunté aussitôt la cour d'un immeuble voisin.

Le jeune a immobilisé l'automobile, en est sorti et a fui à pied. Le policier n'a pas perdu un instant et a contourné les obstacles pour arriver face à face avec le suspect.

«Je reviens du dépanneur!» a lancé en guise de premier argument le jeune homme.

Mais les traces de pas dans la neige

fraîche allait du véhicule abandonné jusqu'à l'endroit où l'adolescent avait été rejoint.

«Moi, je n'étais que le passager dans la voiture!» a-t-il invoqué en guise de second faux-fuyant.

L'examen du véhicule a démontré qu'il y avait de la neige fraîche à l'endroit du conducteur mais que côté passager, tout était correct.

Tout en déclinant âge et identité, l'adolescent a reconnu finalement qu'il avait volé le véhicule.

Il a expliqué que les portières étaient déverrouillées, qu'il a fouillé dans le véhicule et a trouvé dans le coffre à gants une clé. Il a décidé de l'essayer, le véhicule a démarré... et il était mûr pour une promenade.

Harmonie
Santé



Cahier spécial
de huit pages
vendredi 11 janvier
dans
La Tribune

À LIRE DEMAIN



Jayson Dénommée

Jayson Dénommée et Marc-André Craig présentent leur programme court aux Championnats canadiens de patinage artistique

La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Jardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClere Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE	Lundi à jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
DIRECTEUR René Beliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Casteau
PRODUCTION	ADJOINT Serge Nadeau
DIRECTEUR André Roberge	
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Les paiements pré-autorisés: une alternative pour les voyageurs saisonniers

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le décalage d'un mois pour l'expédition des comptes de taxes, dont profiteront plusieurs contribuables pour remettre leurs finances personnelles à flot après les Fêtes, bouscule un grand nombre de voyageurs saisonniers.

La division du revenu est inondée d'appels de la part de citoyens qui s'apprêtent à migrer vers le sud pour l'hiver et qui se préoccupent d'acquiescer toutes les factures avant de partir.

«Nous recevons plusieurs appels de gens

inquiets de ne pas encore avoir reçu leur compte et qui nous demandent s'il leur sera possible de le payer à distance. Nous leur proposons une formule toute simple pour se mettre à l'abri des pénalités : signer le formulaire de paiements pré-autorisés», rapporte le trésorier François Poulette.

Cette formule autorise la Ville à débiter automatiquement du compte de banque d'un contribuable les quatre versements de taxes au moment de l'échéance.

L'introduction du mode de paiement par versements égaux, qu'offre Hydro-Sherbrooke pour les factures d'électricité, et que certains Sherbrookoïses ont réclamé dans le passé ne figure pas dans les plans des administrateurs de la nouvelle Ville.

«Le paiement par versements égaux étalés sur douze mois a été analysé dans l'ancienne Ville de Sherbrooke et le conseil municipal avait décidé de ne pas implanter cette méthode de perception. À moins que les élus en décident autrement, il n'est pas de notre intention de l'offrir. La première contrainte est d'ordre légal. La loi provinciale qui encadre les municipalités prévoit un maximum de six versements pour le paiement des taxes municipales», rappelle M. Poulette.

«Avec tous les chambardements en cours, ce n'est sûrement pas la meilleure année pour se lancer dans de nouvelles études au sujet du mode de paiement par versements égaux», ajoute avec un sourire le trésorier en référant à la tâche colossale qui attend les membres de son service.

COMPTE DE TAXES

Suite de la page A1

«Il ne s'agit pas seulement d'envoyer les comptes de taxes mais encore faut-il que le personnel soit en mesure de répondre adéquatement aux contribuables qui demanderont des explications. L'harmonisation des taxes pour les services suscitera sans doute plus de questions que d'habitude lors de la réception du compte de taxes. Nous tenons donc à ce que nos préposés soient en mesure d'offrir un excellent service à la clientèle», dit M. Poulette.

Par ailleurs la centralisation des services financiers a pour conséquence d'entraîner une relocalisation temporaire d'une partie des effectifs à l'édifice Jean-Charles-Côté, sur la rue des Grandes-Fourches. Il n'est pas possible pour le moment de loger tout le personnel à l'ancien hôtel de ville, au 145 de la rue Wellington sud.

«Une douzaine de personnes composant la section imposition de la division du revenu a été déplacée pour une période de quelques mois, le temps de procéder à des aménagements à l'intérieur de notre bâtiment administratif. Comme il s'agit d'une unité névralgique, nous voulions limiter les perturbations et éviter d'avoir à la déplacer plusieurs fois durant les travaux», indique à ce sujet le trésorier.

La SQ prépare son arrivée à Asbestos

Pierre Saint-Jacques
ASBESTOS

Les membres du poste de la Sûreté du Québec de la MRC d'Asbestos ont entrepris, ce mardi 8 janvier 2002, l'étape du plan de commercialisation en vue de l'intégration de l'actuel corps policier municipal.

Il va sans dire que le projet d'intégration se vit en étroite collaboration avec les autorités de la ville d'Asbestos de même qu'avec le directeur Denis Hinse, de la Sûreté municipale d'Asbestos et les membres de son personnel.

Comme l'expression «plan de commercialisation» le laisse deviner, une équipe de trois policiers, notamment les agents Martin Gagné, Cédric Brunelle et Pierre-André Morin rencontreront au cours des prochains jours, des prochaines semaines, les commerçants pour leur parler du changement des services policiers.

Déjà un envoi postal a été adressé à tous les citoyens pour les informer de ce qui se passera.

«Il y aura diverses étapes à franchir jusqu'au moment de l'intégration pré-

vue pour le vendredi 8 février et ces étapes visent essentiellement à informer le mieux possible la population, les commerçants, les organismes communautaires, les clubs sociaux sur les changements à venir» a expliqué l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie.

À titre d'exemple, hier, le sergent Mario Charette, directeur du poste de la SQ de la MRC d'Asbestos a rencontré la mairesse Louise Moisan-Coulombe, le directeur de la ville Serge Charland et le directeur de police Denis Hinse.

Des rencontres du genre ponctueront le mois à écouler pour mieux apprendre à connaître et à se familiariser avec la population, à prendre le pouls de ses attentes, à dissiper les inquiétudes.

On n'a donc pas fini de voir la police se promener dans le secteur.

Quatre parrains seront nommés pour établir des liens plus serrés avec la population. On en connaît deux, à savoir les agents Cédric Brunelle et Martin Gagné de la SQ. Deux autres policiers qui faisaient partie de la Sûreté municipale d'Asbestos compléteront le comité des parrains.

Question de partager un moment de vie communautaire, en ce jour 1 du plan de commercialisation, on a tenu une collecte de sang, au sous-sol de l'église St-Isaac-Jogues d'Asbestos en partenariat avec le Service de protection des incendies d'Asbestos, le Club Optimiste, le Club d'Âge d'or et le poste de la SQ de la MRC d'Asbestos.

Exercice de sauvetage sur les eaux glacées



Imacom, Martin Blache

En plein cœur de la saison où tout peut survenir sur des cours d'eau gelés ou partiellement gelés, les pompiers de Sherbrooke ont effectué un exercice avec l'équipement leur permettant d'effectuer en toute sécurité des interventions sur les surfaces hasardeuses que forment les hivernages imprévisibles comme celui que l'on vit présentement. L'appareil ressemble à un ponton dressé sur deux flotteurs. Il va sans dire que l'esquif est attaché à un câble que tiennent des pompiers sur la rive. Quand aux deux pompiers qui effectuent le sauvetage, ils auront auparavant enfilé une combinaison étanche et flottante. Avec un territoire parsemé de cours d'eau, lacs et rivières, l'appareil et l'entraînement devaient indispensables pour le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke qui en a fait l'acquisition il y a maintenant deux ans.

Fumeurs en dépit des avertissements

Selon les accros, les photos imprimés sur les paquets ne changent rien

René-Charles Quirion
quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le gros plan sur des dents jaunies par la fumée de cigarettes est l'avertissement qui semble le plus affecter les fumeurs.

Fumeur depuis de nombreuses années, Jean-Pierre Ménard de Saint-Élie d'Orford, indique que cet avertissement est même en train de le convaincre de cesser sa consommation de cigarettes.

«Ils sont à la veille de m'avoir. Tellement que je coupe même ces photos de mes paquets. Les poumons me tombent sur la rate et les dents jaunes m'écoeurent. C'est vraiment la pire image. Je me suis fixé comme objectif d'arrêter dans le premier quart de 2002», soutient M. Ménard.

Au dépanneur Orléans au coin des rues Galt et Lincoln à Sherbrooke, la propriétaire Hélène Drapeau signale que des clients demandent de changer de paquet lorsque l'image des dents jaunies et des gencives malades apparaissent sur leur achat.

«Les poumons noirs ont aussi leur

impact. Par contre, je ne crois pas que ça incite les gens à cesser de fumer. Les fumeurs rient davantage de ces avertissements que ça les sensibilise. La vente de cigarettes n'a pas diminué à cause de ces avertissements», indique Mme Drapeau.

Jocelyn Goulet de Sherbrooke mentionne que les photos sur les paquets de cigarettes n'influencent pas sa consommation de tabac.

«Pour moi, c'est le contenu qui est important. Je ne m'en fais avec ces avertissements, car ce sont toutes des choses que nous savons. Pour les dents jaunes, j'ai trouvé le truc; je mets mon dentier dans l'eau de javel et mes dents restent blanches», assure M. Goulet.

Même son de cloche pour Thérèse Benoit de Sherbrooke qui ne se montre aucunement affectée par ces mesures de Santé Canada.

«Je ne veux rien mettre par dessus ces mises en garde. Ce sont des choses que nous savons et que nous acceptons lorsque nous décidons de fumer. J'ai déjà essayé d'arrêter, mais ces avertissements n'avaient aucune influence dans ma décision», mentionne Mme Benoit.

Un autre fumeur, Louis Drapeau,



Imacom, Éric Ponton

La propriétaire du dépanneur Orléans à Sherbrooke, Hélène Drapeau, présente les avertissements les plus détestés par les fumeurs.

soutient lui-aussi que ces mises en garde rebutantes ne le dérangent pas.

«Ça écoeur davantage les compagnies de tabac que les fumeurs. Benson et Hedges propose même dans ses paquets une méthode pour arrêter de fumer. Tant qu'à faire, ils devraient mettre aussi des avertissements sur les bouteilles d'alcool ou au casino», estime Louis Drapeau.

Cécile Brousseau estime que les photos sur les paquets de cigarettes sont loin de la décourager.

«Je ne suis pas impressionnée», mentionne Mme Brousseau avant que Aline Bédard de North Hatley interviennent.

«J'ai déjà fumé et si c'était encore le cas, je mettrais du liquid paper sur ces images», poursuit-elle.

loto-québec résultats

Tirage du 2002-01-09

1 ^{er} numéro 105575 25 000 \$ décomposable	2 ^e numéro 378163 ALLEZ À LA TÉLÉ non décomposable
3 ^e numéro 244198 50 000 \$ décomposable	4 ^e numéro 625540 100 000 \$ décomposable

NUMÉRO BONI
114519
Chevrolet Venture*
décomposable

*Ce véhicule est échangeable contre un chèque de 25 000 \$

loto 649 Tirage du 2002-01-09

08 12 15 23 28 39
Complémentaire: (43)

Québec 49 Tirage du 2002-01-09

01 03 20 34 38 43
Complémentaire: (18)

Banco Tirage du 2002-01-09

08 12 14 16 18
23 26 27 31 33
35 41 50 52 56
60 63 65 66 68

Extra Tirage du 2002-01-09

NUMÉRO 052817

Monteblanc Tirage du 2002-01-09

3 4
179 2570

Le jeu doit rester un jeu.
Les modèles d'encadrement des billets garantissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

Pleurs et grincements de dents

Des cols blancs de la banlieue vivent beaucoup de frustration dans leurs nouvelles fonctions

Luc Larochelle
llarochel@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La transition de la nouvelle Ville de Sherbrooke s'effectue en douce mais pas sans heurts pour certains membres du personnel. Les affectations ne conviennent pas à tous et les employés des anciennes villes de banlieue ont le sentiment de faire les frais de cette réorganisation.

La grogne n'est pas facile à mesurer puisque plusieurs salariés, par crainte de représailles, préfèrent se taire ou parler sous le couvert de l'anonymat.

«Il y a eu beaucoup de pleurs et de grincements de dents», témoigne Céline Lacharité, qui présidait le syndicat des employés administratifs à Fleurimont.

Mme Lacharité, qui a pris part à

l'exercice d'affectation du personnel sous la gouverne du comité de transition, soutient que les salariés, principalement ceux de la banlieue, vivent des déceptions au fur et à mesure qu'ils se familiarisent avec leurs nouvelles affectations.

«Durant 27 ans, j'ai été assez compétente pour m'occuper des comptes de taxes à Fleurimont, de la préparation à la livraison. Maintenant, il y a trois paliers décisionnels au-dessus de moi pour effectuer la même opération. N'est-ce pas normal que je sois un peu bouleversée? De ce que j'entends, c'est un sentiment généralisé parmi les gens qui travaillaient dans les petites villes», raconte-t-elle avec une certaine réserve afin de ne pas être mal perçue par ses nouveaux collègues.

L'ex-maire de Fleurimont, Francis Gagnon, qui agit maintenant comme président du deuxième arrondissement,

a vécu de près les déceptions de son ancienne équipe puisque sa propre secrétaire a perdu du gallon dans la hiérarchie municipale.

«Elle a été mon bras droit durant plusieurs années, je connais son dévouement et sa compétence. Je n'ai pas encore toutes les informations pour porter un jugement sur le processus d'affectation. Mais que ce soit elle ou un autre, ça m'affecte profondément de vivre les bouleversements au milieu d'eux. Ce fut particulièrement pénible avant de se quitter pour le congé des Fêtes. La déception semble s'atténuer un peu» commente M. Gagnon.

Peu de cols blancs autrefois de Sherbrooke ont changé de chaises par rapport à leurs collègues de la banlieue, parmi lesquels plus de la moitié se retrouve dans un environnement de travail différent. Ce scénario était prévisible puisque les arrondissements ont

peu de pouvoirs et que plusieurs services sont centralisés.

«Avec le recul, on peut conclure que la priorité d'embauche dans les arrondissements inscrite dans le décret gouvernemental a été plus nuisible qu'utile aux employés de la banlieue. Les salariés les plus expérimentés de la banlieue, qui avaient l'expertise et la compétence pour postuler à des échelons supérieurs dans la grande ville, auraient pu appliquer si tous les postes avaient été ouverts. Mais le jeu de la chaise musicale aurait été plus long et aurait touché plus de gens», considère Lizette Dubé, permanente du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et conseillère syndicale des anciens employés administratifs de Fleurimont.

Celle à qui Serge Racine avait la responsabilité des relations de travail au sein du comité de transition, Me Bernadette Doyon, ne s'étonne guère

d'entendre du mécontentement.

«Même si tous ont été de bonne foi au cours du processus d'affectation, autant chez les représentants syndicaux que patronaux, il était impossible de donner satisfaction aux 305 cols blancs qui sont impliqués dans la réorganisation. Le temps arrangera les choses. Pour l'instant, la transition se vit dans la déception pour certains. Mais dans quelques années, ils seront à même de mieux évaluer les opportunités de carrière que la fusion a créées», dit Me Doyon.

Céline Lacharité émet certaines réserves.

«C'est certain que pour un an, nos salaires et nos conditions de travail sont garanties. Mais après, une fois que nous aurons tous été fondus au sein de la même accréditation syndicale, sera-t-il plus facile de faire reconnaître notre compétence? Je n'en ai pas encore la conviction», souligne Mme Lacharité.



René Lalonde, de Windsor, est stationné au même endroit depuis lundi matin dans un corridor de l'urgence du CHUS, à Fleurimont. En fin d'après-midi, hier, on comptait 41 patients sur civière d'évaluation, soit pratiquement le double de la capacité normale.

Ça chauffe dans les salles d'urgence

«C'est très occupé mais on a le personnel pour y faire face»

François Gougeon
SHERBROOKE

L'accalmie du matin a été de courte durée dans les urgences du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS).

L'affluence a vite repris en journée, si bien qu'en fin d'après-midi, hier, selon le décompte livré par Robert Nadon, de la direction des communications de l'établissement, on comptait 41 patients sur civière d'évaluation, soit pratiquement le double de la capacité normale, à Fleurimont.

Du côté de l'Hôtel-Dieu, il y avait 25 patients en évaluation, alors que la capacité est habituellement de 20 civières.

Pour chacune des deux salles d'urgence, il y avait respectivement 16 et neuf patients en attente d'hospitalisation sur les étages.

«C'est très occupé, a indiqué M. Nadon, mais on a le personnel pour y faire face et offrir aux patients toute la qualité des soins requis... La situation aujourd'hui (hier) a évolué considérablement car ce matin (hier), on comptait 29 patients à l'urgence de Fleurimont et 10 à l'Hôtel-Dieu.»

Aussi, malgré cette vive activité au CHUS, la situation n'est en rien comparable à ce qui se vit dans les hôpitaux de Montréal, avec des taux d'occupation allant jusqu'à 300 pour cent dans certains cas et des délais d'attente de patients sur civière à l'urgence pour près d'une semaine.

Quant aux problèmes qui amènent les gens à l'hôpital, on a recensé un cas d'influenza, un de traumatologie et le reste concerne différentes activités de médecine: problèmes respiratoires, cardiologie, maux de ventre, etc.

La vaccination contre la méningite s'étirera jusqu'à la fin du mois

François Gougeon
SHERBROOKE

Parce qu'il reste encore de jeunes à rejoindre, la campagne de vaccination contre la méningite prendra fin un mois plus tard que prévu, soit le 31 janvier prochain.

C'est ce qu'a indiqué hier Christiane Cantin, porte-parole de la Régie régionale de l'Estrie, précisant que la difficulté vient surtout du côté des 16-20

ans qui ne fréquentent plus d'école.

«C'est un groupe plus difficile à rejoindre», a-t-elle dit, signalant que les objectifs ont été atteints du côté des élèves des écoles primaires et secondaires, avec des taux respectifs de 95 et de 92 pour cent. Pour les étudiants du collégial, cela se situe à 70 pour cent et pour ceux du niveau universitaire, la vaccination aura lieu à la fin de janvier.

Dans le cas des enfants d'âge préscolaire, le taux est d'environ 75 pour cent. Il reste donc encore des enfants à

rejoindre.

À tout événement, pour tout personne née entre le 17 juillet 1980 et le 31 octobre 2001, soit âgée d'entre 2 mois et 20 ans, le vaccin est toujours disponible lors de cliniques spéciales sur la méningite ou dans le cadre des activités régulières des CLSC de l'Estrie.

Au total, depuis le début de l'opération, quelque 53 700 jeunes ont reçu le vaccin, soit 68 pour cent des jeunes visés pour l'occasion.

Le huissier Marc Proteau attend encore une rétractation

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Le huissier Marc Proteau attend encore une rétractation de la part de quatre huissiers du district de Saint-François qu'il a mis en demeure de se rectifier à la suite d'une conférence de presse à laquelle ces derniers avaient participé le 30 octobre.

Cette conférence était intervenue pendant la campagne électorale municipale et a été couverte par La Tribune qui a publié deux articles intitulés, l'un «C'est du favoritisme éhonté» Des huissiers dénoncent le monopole des contrats accordés par la Ville de Sherbrooke — et l'autre — Le choix de la Ville bien avant l'arrivée de Perreault en politique, Pierre Huard étonné des mêmes questions à chaque élection —.

M. Proteau avait le 19 décembre mis en demeure MM. Michel Codère, André Carbonneau, Jacques Morin et Ovidiu Nimat de se rectifier dans les 48

heures suivantes auprès des médias de la région.

Il a répondu hier à une question de La Tribune que s'il n'y avait pas de rétractation ou qu'elle était insatisfaisante il évaluerait «la possibilité d'aller plus loin» avec cette affaire.

Dans cette mise en demeure adressée aux huissiers, Me Réal-N. Bélanger mentionne que certaines déclarations reproduites dans plusieurs média apparaissent douteuses et diffamatoires et ont eu comme conséquence de nuire à la réputation de M. Proteau ainsi qu'à Proteau & Associés la firme où il exerce la profession d'huissier de justice.

«Vous avez laissé sous entendre que mon client obtenait des contrats suite à du patronage politique, ce qui a considérablement nu à sa réputation et qui lui a causé un grave préjudice car depuis ce temps cela a affecté gravement sa réputation auprès du public en général et de son entourage et également de sa clientèle et cela a nu considérablement à leur crédibilité», a-t-il écrit.

Me Bélanger poursuit que M. Proteau a par le passé manifesté son intention de faire de la politique active dans le futur et que les déclarations et affirmations faites ont eu comme conséquence de nuire grandement à son avenir politique.

«Dans vos propos, vous parlez de parenté politique, d'accointances politiques, de préférence dictée en haut lieu à l'Hôtel de ville de Sherbrooke. Vous parlez d'intérêt politique commun entre M. Proteau et le pouvoir politique en place à Sherbrooke», note-t-il.

Me Bélanger poursuit que ces propos et déclarations constituent une attaque en règle contre M. Proteau et la firme de huissiers Proteau pendant le cours d'une campagne politique régionale et ont entraîné de nombreuses répercussions et des commentaires disgracieux à leur égard.

«Mes clients se réservent tous leurs droits quant à une poursuite éventuelle en dommages-intérêt, le tout à vos frais et dépens», précise la mise en demeure.

GRANDE LIQUIDATION

Pour laisser place à la nouvelle marchandise

TOUT TOUT TOUT est réduit

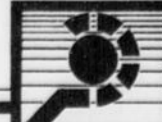
DE 20% JUSQU'À

75%

Éléments de décoration
Accessoires de salle de bain
Meubles d'appoint

Cadres
Cadeaux

LE CACHE POT



Les promenades King

2289, rue King Ouest
Sherbrooke
564-2965

Une nouvelle station de radio à Sherbrooke?

David Bombardier
dbombard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Il n'y a pas que Cogeco qui souhaite implanter une nouvelle station de radio francophone à Sherbrooke. Genex Communications, propriétaire de la station rock-alternative CHOI-FM, de Québec, caresse aussi le même rêve, qui se concrétisera s'il reçoit l'aval du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC).

Si tel est le cas, la station pourrait voir le jour dès septembre 2003 et sera «indépendante, mais inspirée de

CHOI», a confirmé hier le directeur général de CHOI-FM et actionnaire majoritaire de Genex, Patrice Demers.

Même s'il dit privilégier le contenu local, M. Demers n'exclut pas la possibilité que des émissions soient retransmises de Québec, si le public le demandait. Les émissions animées par Jeff Fillion et Gilles Parent ont notamment été évoquées.

Une étude de marché démontrera incessamment si la venue de CHOI-FM à Sherbrooke serait viable économiquement, ce qui n'empêche pas M. Demers de se dire déjà «convaincu qu'il y a une place pour une autre station», tant du côté de la publicité que de celui des auditeurs.

«Nous pensons qu'il y a une place pour CHOI en raison du campus (de l'Université de Sherbrooke) et de la proximité du marché américain», ce qui, selon le directeur général, pave la voie au marché de la musique alternative, encore vierge sur le territoire sherbrookoïse.

En visant principalement les hommes âgés de 18 à 44 ans, CHOI-FM viendrait directement concurrencer les stations Radio-Energie (CIMO 106,1) et CFJO (97,3).

À Québec, CHOI-FM est désormais nez-à-nez avec sa rivale CHIK, du réseau Radio-Energie, avec quelque 313 000 auditeurs chacun, selon les résultats du dernier sondage BBM.

Reste le CRTC

Selon M. Demers, le CRTC devrait déposer d'ici à six mois un appel d'offres pour répondre à la demande de licence de Cogeco, qui veut implanter sa station Rythme FM à Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Chicoutimi.

Cet appel d'offres permettra à toutes les entreprises intéressées de soumettre leur propre demande de fréquence, ce que fera assurément Genex. Le CRTC aura alors à décider s'il octroie une ou plusieurs fréquences dans la région sherbrookoïse. Une firme d'ingénieurs a d'ailleurs été mandatée par Genex pour identifier une fréquence disponible.

La station a toutefois souvent eu maille à partir avec le CRTC. Lors d'audiences publiques qui se tiendront à la mi-février, Genex doit d'abord renouveler la licence de CHOI-FM, qui expire le 31 août prochain.

Dans le site Internet du CRTC, on peut notamment y lire que «le Conseil a reçu, au cours du terme de licence, plusieurs plaintes qui soulèvent un certain nombre de préoccupations, lesquelles seront discutées avec [Genex] lors de l'audience publique».

«C'est sûr que la critique ne nous aide pas», concède le directeur général de CHOI-FM, tout en assurant qu'il sera en mesure de satisfaire aux exigences du CRTC lors de l'audience publique.

Patineurs et hockeyeurs se plaignent de l'absence de patinoires à Windsor

François Gougeon
WINDSOR

Les adeptes du patinage et du hockey extérieurs de Windsor devront prendre leur mal en patience: les aires de glace ne sont pas encore ouvertes et on ne sait trop quand ça débitera.

«Depuis la fin de semaine, on a mis davantage quelqu'un là-dessus. Hier soir (mardi), un préposé a arrosé mais ça n'a rien donné car la température n'était pas assez froide», a soumis le directeur des services à la Ville de Windsor, Denis Péloquin.

Celui-ci a reconnu que la situation fait l'objet de plaintes de la part des citoyens, d'autant plus qu'ailleurs, les patinoires extérieures sont accessibles depuis les Fêtes.

«Notre problème, a dit M. Péloquin, c'est d'abord un problème des ressources humaines. Ce sont des employés de la voirie qui à travers leurs autres occupations s'occupent des patinoires. Et de ces temps-ci, notre réserve d'employés est à son plus bas niveau.»

Avec cela, a-t-il rajouté, la température n'a pas aidé. «De jour, quand les employés pouvaient être disponibles, il n'y avait pas des températures assez froides pour que ça vaille la peine d'arroser. Hier (mardi), quand on a essayé, la glace n'a pas pris du tout... Ça ressemblait plus à une piscine qu'à une patinoire», a expliqué le responsable.

Tout en donnant l'assurance que

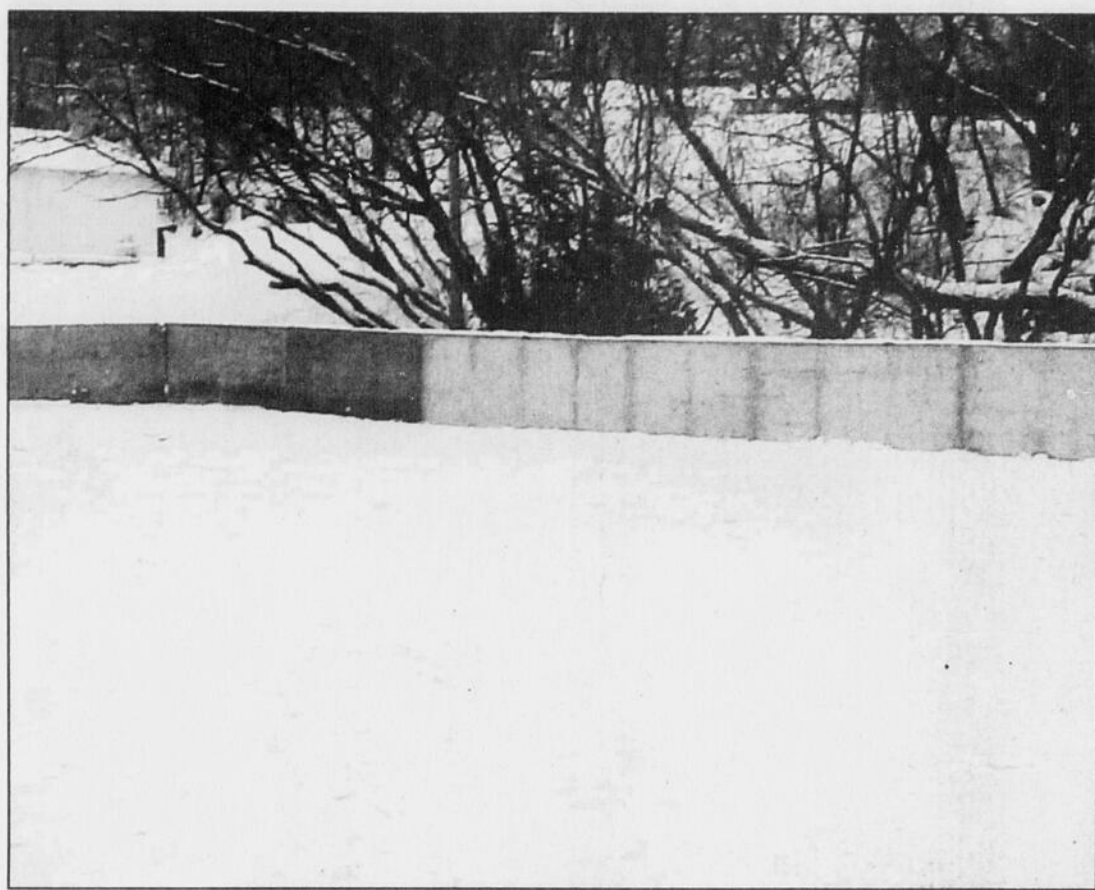


Photo La Tribune, François Gougeon
Que ce soit du côté du secteur Saint-Gabriel, comme ici, ou Saint-Philippe, les patinoires de Windsor ne sont pas ouvertes et on ne sait trop quand ce sera fait.

tout sera fait pour répondre à la demande, M. Péloquin n'a pu dire à quel moment les patinoires des rues Saint-Pierre et Du Parc, de même que l'anneau de patinage libre à l'arrière de l'aréna,

pourront ouvrir. «Tout va dépendre de la collaboration de Dame nature», a exprimé le responsable.

Un ado accusé d'agression sexuelle

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Un adolescent de 14 ans a été traduit hier devant la chambre de la Jeunes-

se, pour répondre d'abus sexuels envers un garçonnet de huit ans dans son entourage l'automne dernier dans le secteur de la MRC du Haut Saint-François.

Il a comparu devant Madame le juge Johanne Denis, à Sherbrooke, sur des chefs d'incitation à des contacts sexuels, contacts

sexuels et agression sexuelle.

Le procureur Francine Gilbert s'oppose à la remise en liberté de l'adolescent qui sera ramené devant le tribunal lundi.

Le défenseur Mario Proulx effectuera d'ici là une étude de la preuve pour déterminer s'il procédera à une enquête sur élargissement ou au procès.

L'adolescent a été interpellé après une enquête menée par la SQ à la suite d'un signalement par la Direction de la protection de la jeunesse.

Une des premières saisies de l'année

AYER'S CLIFF - Dans les semaines précédant la belle saison, la Sûreté du Québec parle du programme «Cisaille» visant à éradiquer les plantations de marijuana... mais en début d'année et en plein hiver, on n'a pas trouvé de nom pour les saisies intérieures.

On pourrait donc y aller avec l'opération «Souffleuse» qui a débuté hier avec une perquisition, une double arrestation et une saisie de 31 plants de marijuana dans un bungalow à deux logements, rue Taylor, à Ayer's Cliff.

Il était 10 heures du matin, a expliqué l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, quand des membres du poste de la SQ de la MRC Memphrémagog et de l'Escouade du crime organisé ont effectué une visite rue Taylor.

Dans une chambre du logement aménagé au sous-sol du bungalow, les policiers ont saisi 31 plants de marijuana en terre et diverses petites quantités de cannabis un peu partout dans le logement.

Il y ont également appréhendé une femme de 28 ans qui se trouvait sur les lieux. L'ami de cette dernière, âgé dans la vingtaine, a été arrêté à son travail.

Tous deux auront à comparaître par voie de sommation.

On estime la valeur de la saisie à quelque 50 000 \$.

Solide collision King et 12e Avenue

SHERBROOKE - Vers 7 h 40 hier, il y a eu solide collision de deux véhicules dans l'intersection de la rue King Est et de la 12e Avenue, dans l'Est de Sherbrooke.

Dans un des véhicules prenait place une femme, âgée de 38 ans, de Sherbrooke et son bébé de 20 mois, heureusement bien installé dans son siège pour enfant.

Un homme de 27 ans, de Fleurimont, conduisait l'autre voiture impliquée.

C'est la conductrice qui a essuyé le choc de la collision et qui a écopé la blessure sérieuse, probablement une fracture dans la partie supérieure de la jambe gauche.

Quant au bébé, il a été secoué mais de toute apparence, non blessé.

L'autre automobiliste s'en est tiré indemne.

Le non-respect d'un feu rouge plus que les conditions routières serait la cause de l'accident.

Avec vos dons,

la FONDATION
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

a permis au CHUS l'acquisition d'un nouvel équipement:

PHOTO FRANÇOIS CLOUTIER AUDIOVISUEL CHUS

Tél.: (819) 820-6450
Ligne sans frais: 1-866-820-6450
Internet: www.fondationchus.org

POUR DONNER La Vie

BALANCE ÉLECTRONIQUE AU DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE

Grâce à une contribution financière du Tournoi de golf Domtar, la Fondation du CHUS a pu faire l'acquisition d'une balance électronique, au département de pédiatrie. Cette balance, en plus d'être très précise à ± 10 grammes, permet de peser de très petits bébés. Sur la photo, madame Claudette Seyer, infirmière chef en néonatalogie, dr Claude Lemoine, directeur du département de pédiatrie posent en compagnie de deux membres du Comité organisateur du Tournoi de golf Domtar, monsieur Roger Héroux, président du Comité et maître Sylvain Guertin.

d'autres équipements financés AVEC VOS DONNS AU CÔTÉ DE 4 500\$

CRTC AUDIENCE DU CRTC Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique débutant le 18 février 2002, à 9 h, au Centre des congrès, 1000, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) afin d'étudier ce qui suit : 5. DIVERSES LOCALITÉS AU QUÉBEC. VIDÉOTRON LTÉE, au nom de Vidéotron (Régional) ltée (une société à être constituée par voie de fusion) demande l'autorisation d'acquiescer les actifs d'entreprises de câble desservant diverses localités au Québec; et d'obtenir une licence permettant de poursuivre l'exploitation de ces entreprises. Pour plus d'information sur chacune de ces demandes et pour connaître les localités où les examiner, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par télécopieur au (819) 994-0218 ou par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 24 janvier 2002 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information : 1 877 249-CRTC (sans frais) ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis d'audience publique CRTC 2001-14.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Policiers, trafiquants, habitants... ils sont tous **ARMÉS.**

Patrouille à Rio
AUX GRANDS REPORTAGES
ce soir **20h**

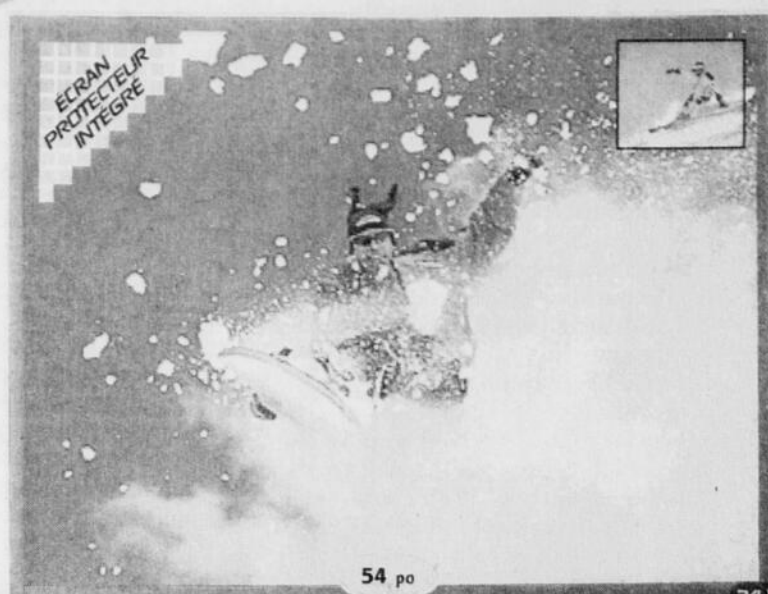
animation : Michèle Viroly

RDI
en direct sur la vie

électroniques

24 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT*

ou **Payez en janvier 2003**



ÉCRAN PROTECTEUR INTÉGRÉ

54 po

Plan de service D'ENTRETIEN PROLONGÉ!
Demandez-le!

SAMSUNG

Téléviseur à projection 54 po stéréo.
850 lignes de résolution, filtre peigne numérique à 3 lignes, entrées audio/vidéo et S-VHS avant et arrière, entrée vidéo compositée, réducteur de bruit vidéo.
Livraison gratuite. 24 mois de garantie.

24 VERSEMENTS DE **8329\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **1999\$**



36 po

SON AMBIPHONIQUE AVANT

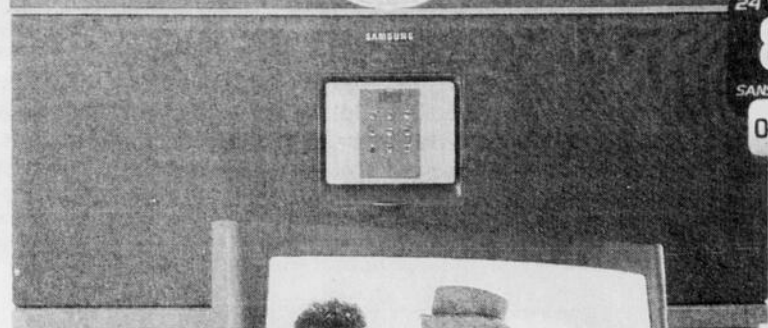
LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM

Aucun dépôt, paiement, ni intérêt! Sans frais d'administration, sans supplément.

24 VERSEMENTS DE **6246\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **1499\$**

TOSHIBA

Téléviseur 36 po stéréo.
800 lignes de résolution, filtre peigne numérique à 3 lignes, entrées audio/vidéo, S-VHS et vidéo compositée ColorStream™.
Livraison gratuite. 24 mois de garantie.



25 po

24 VERSEMENTS DE **137\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **329\$**

SAMSUNG

Téléviseur 25 po stéréo.
600 lignes de résolution, filtre peigne numérique à 3 lignes, entrées audio/vidéo avant et arrière, sortie audio, contrôle automatique du volume.
Livraison gratuite. 24 mois de garantie.



27 po

SON AMBIPHONIQUE

TOSHIBA

Téléviseur 27 po stéréo.
560 lignes de résolution, entrées audio/vidéo à l'avant, entrées S-VHS et vidéo compositée ColorStream™.
Livraison gratuite. 24 mois de garantie.

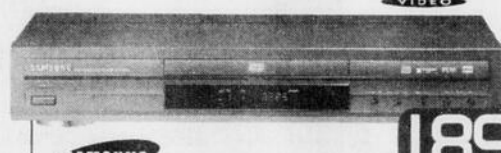
24 VERSEMENTS DE **2079\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **499\$**



Pioneer

Récepteur audio/vidéo.
5 x 100 watts, prêt pour DVD audio, décodeur Dolby Digital/DTS intégré, entrées numériques optique et coaxiale.
12 mois de garantie.

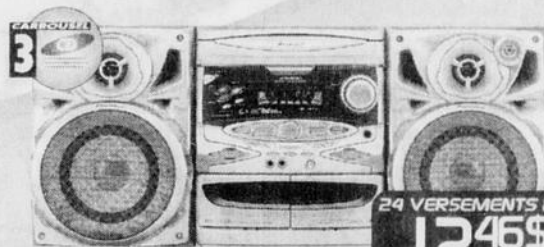
24 VERSEMENTS DE **1454\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **349\$**



SAMSUNG

Lecteur de DVD/CD/VCD.
Carte vidéo 10 bits, sorties vidéo compositée, S-VHS et audio numérique optique.
12 mois de garantie.

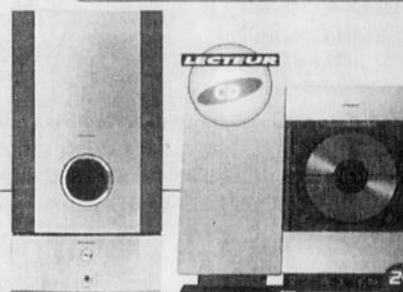
189\$
PAYEZ ET EMPORTEZ



Pioneer

Mini-chaîne.
2 x 100 watts, magnétocassette double à inversion automatique, enceintes acoustiques à 3 voies.
12 mois de garantie.

24 VERSEMENTS DE **1246\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **299\$**



Pioneer

Mini-chaîne.
2 x 30 watts, 30 stations programmables, subwoofer de 50 watts.
12 mois de garantie.

24 VERSEMENTS DE **2079\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **499\$**



SONY

Ensemble cinéma maison comprenant :
récepteur audio/vidéo de 5 x 100 watts avec décodeurs Dolby Digital et DTS intégrés, subwoofer amplifié de 50 watts.

24 VERSEMENTS DE **2913\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **699\$**

Bénéficiez de nos **FACILITÉS de financement!**



Pioneer

Ensemble cinéma maison comprenant :
récepteur audio/vidéo avec décodeur Dolby Digital/DTS et lecteur de DVD intégré, entrée numérique coaxiale, sortie S-VHS, enceintes acoustiques avant de 100 watts chacune, enceintes acoustiques centrale et arrière de 33 watts chacune, subwoofer de 100 watts.

24 VERSEMENTS DE **3329\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **799\$**

LASALLE
7272, boul. Newman
(près du Carrefour Angrignon)
Tél. : (514) 364-6110

KIRKLAND
3150, boul. St-Charles
(sortie 50, Transcanadienne)
Tél. : (514) 697-9228

ST-HUBERT
1351, boul. Des Promenades
(près des Promenades St-Bruno)
Tél. : (450) 676-1911

BROSSARD
8220, boul. Taschereau
(coin Pelletier)
Tél. : (450) 465-5544

ST-LÉONARD
6700, Jean-Talon Est
(près des Galeries d'Anjou)
Tél. : (514) 254-9455

REPENTIGNY
145, De Lafoyerne
(près du boul. Brien)
Tél. : (450) 470-0815

LAVAL
500, boul. La Carrière
(coin boul. de la Concorde)
Tél. : (450) 682-2516

STE-THERÈSE
125, boul. Desjardins Est
(coin Carré Labelle)
Tél. : (450) 430-0555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque
(coin Grégoire)
Tél. : (819) 562-4242
1 800 267-4240

GATINEAU
500, boul. De la Gappe
(face aux Promenades de l'Outaouais)
Tél. : (819) 561-5007
1 877 755-2555

Heures d'ouverture
Lun.-Mar.-Mer. 9h30 à 19h
Jeudi-Vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h00 à 17h
Dimanche 11h00 à 17h

LIVRAISON GRATUITE!
200 km Contre le paiement

BRAULT & MARTINEAU

PROCUREZ-VOUS LA CARTE DE CRÉDIT BRAULT & MARTINEAU



pour l'électro...!



32 po

SON AMBIPHONIQUE MATRIX

SONY WEGA

Téléviseur 32 po stéréo à écran plat.
Filtre peigne numérique à 3 lignes, entrées audio/vidéo avant et arrière, entrées S-VHS et vidéo compositée, sortie audio fixe/variable.
Livraison gratuite. 12 mois de garantie.

24 VERSEMENTS DE **6663\$** /MOIS SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT OU **1599\$**

Pris en vigueur jusqu'au mercredi 16 janvier 2002. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier en janvier 2003. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L. **Achat minimum requis de 299\$. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais, ni intérêt déduisant le mois suivant votre achat. Détails en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux C.D.L.

Opinions

Vive Sherbrooke, la nouvelle reine!

Pendant que nous célébrons la Nouvelle Année, Sherbrooke la Nouvelle naissait. Dans *La Tribune*, on a vu messieurs Claude Métras, Jean-François Rouleau et Jacques O'Bready lever leur verre de jus d'orange... à la santé et au succès de la nouvelle ville. À la mine réjouie de ces trois importants citoyens, il semblait bien que l'accouchement s'était déroulé sans douleurs. Ou'en sera-t-il de sa première année de vie et de celles qui suivront?

On a beaucoup parlé d'Hydro-Sherbrooke: pour ou contre la vente à Hydro-Québec. Si on en juge par les résultats d'un sondage maison publié dans *La Tribune* auprès de citoyennes et citoyens interviewés dans la rue, une nette majorité n'était pas d'accord avec la vente. Bon réflexe de prudence.

D'ailleurs, avant les élections, tous les candidats disaient qu'Hydro-Sherbrooke était un «joyau». Le mot joyau, nous le connaissons tous, mais dans la vie de tous les jours nous n'avons pas à l'utiliser souvent parce

que la majorité des gens ne possède aucun joyau, sauf peut-être au sens figuré et surtout subjectif du terme. Dans *Le Petit Robert*, on dit au sens propre: «Objet de matière précieuse (or, argent et pierres) de grande valeur, qui est destiné à orner ou à parer». Au sens figuré: «Chose rare et belle, de grande valeur. Le Mont St-Michel, joyau de l'art médiéval». Comme nous sommes dans une société où l'argent est un facteur important, la beauté d'un joyau est souvent définie par ses valeurs monétaires.

C'est donc ce en quoi Hydro-Sherbrooke est un joyau: sa valeur économique. Les profits qu'engendre annuellement Hydro-Sherbrooke permettent donc à la population d'avoir constamment en main une police d'assurance pour toutes sortes de calamités qu'on ne peut pas toujours prévoir.

Quant à la dette de Sherbrooke, pourquoi vouloir l'effacer tout d'un coup? Simple pour qu'un maire et son conseil puisse dire: «On a réussi à effacer la dette»? Je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de mérite à effa-



Nicole DORIN

cer une dette en vendant un «joyau». Normalement, un souverain, un pays, un royaume qui possède un ou des joyaux ne s'en départissent pas à moins d'une question «de vie ou de mort». C'est une question d'honneur de transmettre son ou ses joyaux aux générations futures.

Il m'a semblé que les fusions municipales ont eu un effet bénéfique sur une majorité de citoyennes et ci-

toyens pour lesquels la politique municipale avait plutôt un effet soporifique. Tout le monde s'est mis à avoir une opinion, à réaliser qu'il y avait une vie, des biens, des habitudes qu'ils ou elles voulaient garder.

Puisque somme toute la population de Sherbrooke commence une nouvelle vie, pourquoi ne pas la commencer en s'intéressant à la vie municipale, pas simplement pour se plaindre mais aussi pour s'informer, pour comprendre, pour se former une tête sur les différents sujets et pour offrir des suggestions, des projets. L'occasion est d'autant plus belle qu'en plus, Sherbrooke, en 2002, célèbre son bicentenaire. C'est une occasion unique de devenir une citoyenne et un citoyen politisé de ce nouveau Sherbrooke.

Ce que je suggère, c'est d'avoir son petit cahier familial ou individuel de citoyeneté. Ce cahier que vous organiserez de façon personnelle pourrait être l'occasion de noter les fruits des discussions que vous aurez en famille sur les différents thèmes de la vie municipale.

Je vis dans un arrondissement.

Quel arrondissement? Comment est-il? Ou'est-ce que j'aime de cet arrondissement? Ou'est-ce que je veux préserver? Ou'est-ce qui y manque? Quelles sont les priorités? Qui sont mes conseillers ou conseillères d'arrondissement, noms, numéros de téléphone pour les rejoindre (à mettre en première page du cahier). Ou je m'adresse pour les services dont j'ai besoin? Dans mon arrondissement? Ailleurs? Quand j'appelle, j'obtiens réponse à mes questions facilement ou je dois faire plusieurs appels? Dans *La Tribune*, à la radio ou à la télé, de quelle question municipale discute-t-on? Ou'est-ce que j'en pense? Ou'en pense ma famille? Mes amis, amies? Notez les dates de vos écrits.

Si vous discutez de tout cela avec vos enfants, vous en ferez de véritables citoyens et citoyennes responsables et utiles à leur ville, pas seulement des gens qui réagissent sur le coup des émotions, non plus que des personnes qui demandent mais des personnes qui donnent.

Tribune libre

Gare à la violence faite aux femmes

Monsieur Jean Charest
Chef de l'opposition et
député de Sherbrooke

Tous les jours, les femmes sont victimes de violences sous diverses formes. La violence est physique, psychologique, sexuelle, raciale et économique. Elle se manifeste par la violence conjugale, le harcèlement, l'agression sexuelle, la discrimination, le harcèlement au travail, l'inceste, la discrimination raciale, la violence faite aux femmes doublement discriminées -lesbiennes, handicapées; autochtones, psychiatriques détenues, femmes de couleur, aînées, néo-québécoises travailleuses du sexe et prostituées.

Nous vous écrivons à nouveau puisqu'une autre femme a été victime de meurtre, ainsi que deux de ses enfants et un voisin. En effet, le conjoint de Colette Harnois a abattu cette dernière le 29 décembre dernier, les fils de Madame Harnois, Mathieu et Mikael McDonald, et un ami, Francis Mongrain (*Le Journal de Montréal*, le 30 décembre 2001). Le troisième fils de Madame Harnois a été blessé.

Nous réitérons l'urgence pour le gouvernement d'investir 2,5 millions \$ par année dans une vaste campagne de sensibilisation du public et d'éducation des acteurs sociaux sur la violence faite aux femmes. Il s'agit là d'une revendication issue de la Marche mondiale des femmes à laquelle le gouvernement n'a répondu que très partiellement. Nous demandons au gouvernement d'adop-

ter une approche globale qui cible les processus de socialisation et qui contribue à transformer les mentalités et à combattre les multiples préjugés qui alimentent la violence envers les femmes.

D'ici là, nous serons vigilantes et nous nous adresserons à vous lorsque des actes de violence perpétrés contre des femmes et des enfants seront médiatisés. Nous serons vigilantes et dénoncerons publiquement la banalisation politique ou juridique de la violence envers les femmes. Nous serons vigilantes et porterons attention à ce qui est dit dans la sphère publique et dans les médias perpétuant les préjugés et les valeurs qui alimentent ces violences. Nous croyons que vous, aussi, devez être vigilant-e.

Nous sommes convaincues qu'il faut agir pour ne pas être complices des violences envers les femmes. C'est pourquoi nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander de jouer votre rôle, à titre de député au sein de l'appareil gouvernemental, afin que le premier ministre et les ministres Maltais, Goupil et Trudel mettent en oeuvre une campagne axée sur un changement réel, mesurable et durable. De plus, nous nous attendons à ce que vous défendiez cette revendication auprès de votre caucus.

Marie Toupin
Myriam Orostegui
Mylène Boisvert
Concertation femmes-Estrie

plaramee@sympatico.ca

Document

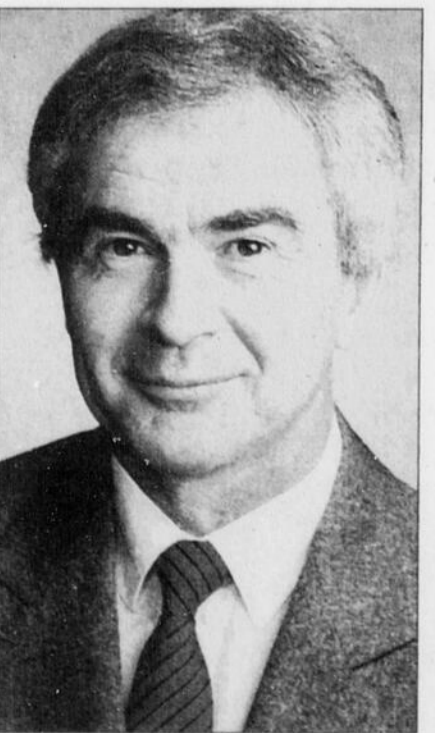
Pour des groupes de médecine familiale bien nés

Il y a déjà près d'un an, la commission Clair faisait de la création de groupes de médecine familiale sa principale recommandation. Ces groupes, formés de médecins de famille avec lesquels collaborent des infirmières, seraient ainsi responsables de la prestation de l'ensemble des soins médicaux de première ligne à une population de citoyens qui les auront choisis. La Commission recommandait une implantation progressive sur une période de cinq ans. Pourtant, l'annonce de la création des 15 premiers groupes s'est faite dans la précipitation et l'improvisation en juin 2001. Ce projet était trop important pour que la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec (FMOQ) ne fasse pas les mises en garde requises sur ces manières de faire.

En décembre dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Rémy Trudel, annonçait que cinq nouveaux groupes s'ajoutaient aux quinze groupes déjà sélectionnés. Ces derniers fonctionneraient en janvier, et une entente transitoire pour l'année 2002, nécessaire pour définir les conditions d'exercice des omnipraticiens membres de ces groupes, était en voie d'être conclue avec la FMOQ, ajoutait-il.

Or, nous sommes en janvier et des questions majeures comme l'inscription de la clientèle, l'organisation de la prestation des soins, la nature des engagements des médecins et les ressources qui seront mises à leur disposition au sein des Groupes de Médecine Familiale (GMF) ne sont pas encore résolues. Qui pis est, les représentants du ministère n'ont toujours pas, à ce jour, entrepris de négociations sur ces questions cruciales avec la Fédération.

La FMOQ a néanmoins voulu collaborer à la réussite de ces premiers GMF. Elle a ainsi pris de nombreuses initiatives pour aider les omnipraticiens membres de ces groupes à faire chemi-



Dr Renald Dutil

ner leur projet. Aucun d'entre eux ne fonctionne encore selon le modèle GMF.

On peut le comprendre. Aux questions complexes d'organisation et de ressources s'ajoute le fait que l'entité juridique des GMF n'est pas encore établie. Elle est pourtant essentielle pour que les GMF aient la capacité ju-

ridique de conclure des contrats ou des ententes de services avec des médecins ou des établissements du réseau. Rien non plus sur les avantages, mais aussi les contraintes liées à l'inscription du citoyen auprès d'un médecin membre d'un GMF! Aucun formulaire à cet effet n'a encore été rendu public à ce jour et pourtant, le citoyen et le médecin, tous deux concernés, sont certainement en droit d'être consultés avant que s'établisse une telle procédure administrative, totalement nouvelle dans notre système de santé.

Une vision plutôt qu'une solution miracle

Une vision soutenait ce que plusieurs perçoivent comme la principale recommandation de la commission Clair: celle du médecin de famille au cœur des services requis par son patient; un médecin de famille non pas isolé, mais intégré à un groupe de médecins avec lesquels collaborent des infirmières en lien étroit avec les autres ressources du réseau; un médecin de famille constamment soutenu par ce même réseau.

Cette vision apparaît bien idyllique aux médecins de famille, qui se butent actuellement tous les jours à un réseau qui ne leur donne plus les moyens de pratiquer la médecine. Cette recommandation de la commission Clair a créé de l'espoir et a suscité de nombreuses attentes, tant dans la population que chez plusieurs médecins omnipraticiens. Un consensus s'est établi sur la nécessité de procéder ainsi à la réorganisation des soins de première ligne et de redonner au médecin de famille le rôle et les moyens qui doivent être les siens dans notre système de santé.

Depuis le début, la FMOQ a appuyé cette recommandation, tout en soulignant que les modalités d'application devront être multiples pour s'adapter aux réalités locales et aux organisations déjà en place. Les GMF, dans leur forme classique, ne peuvent être un modèle uniforme et un mode d'organisation exclusif de la pratique de la médecine familiale. Certaines initiatives locales portant sur l'organisation de réseaux intégrés de soins sont déjà en cours. Elles doivent être soutenues, car elles ont le mérite d'être nées à partir des besoins du milieu et d'avoir été créées par ceux qui oeuvrent dans ces milieux. On y retrouve plusieurs éléments des GMF, et les objectifs poursuivis sont les mêmes. D'ailleurs, la commission Clair prend le soin d'ajouter: «Au lieu d'imposer un modèle unique et détaillé, allons de l'avant avec ceux qui partagent cette vision et désirent la réaliser».

Les groupes de médecine familiale ne sont donc pas l'unique façon de dispenser les soins médicaux généraux, non plus qu'une panacée à tous nos maux actuels, notamment les pénuries de médecins omnipraticiens et le peu d'accessibilité aux ressources. Plusieurs, au gouvernement, semblent pressés de voir dans les GMF la solution miracle à des problèmes qui, souvent, trouvent leur origine dans l'ignorance des gestionnaires du ministère quant aux véritables besoins de la population d'un côté, et des médecins de l'autre.

La FMOQ a déjà informé le ministère qu'elle était disposée à négocier avec diligence une entente sur les GMF. Mais ces négociations ne pourront débuter que lorsque les représentants du ministère de la Santé et des Services so-

ciaux (MSSS) auront obtenu les mandats requis à cette fin, ce qui n'était pas le cas en décembre dernier. Tout ce qui concerne l'engagement du médecin dans ces GMF est de nature conventionnelle. On ne peut dissocier les conditions d'exercice et la rémunération du médecin de l'organisation de la prestation des soins. C'est toujours ainsi que s'est délimité le champ de la négociation entre la FMOQ et le MSSS.

La conclusion d'une telle entente, fut-elle transitoire, exigera à tout le moins que des réponses soient apportées aux questions fondamentales soulevées ici. Il est improbable que, malgré la bonne volonté des parties négociantes, on puisse conclure une telle entente en janvier et la rendre opérationnelle dans les jours suivants, d'autant plus que les omnipraticiens en cause devront aussi se prononcer sur les termes de cette entente.

Mais il importe peu que ces GMF fonctionnent en février ou en mars plutôt qu'en janvier 2002. Il est beaucoup plus important de prendre le temps, au départ, de mettre en place quelques GMF qui répondent bien aux besoins de la population et améliorent vraiment l'environnement et les conditions de pratique du médecin de famille. Alors, je le prédis, cette nouvelle organisation fera rapidement tâche d'huile. Sinon, ce projet subira le sort des projets pilotes ontariens analogues qui, après plus de trois ans et malgré une injection impressionnante de fonds publics, demeurent marginaux et sont boudés par les médecins et le réseau.

Dr Renald Dutil, président
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

«Nous avons pris tous les risques»

Les Disques Contacts estiment que Claire Jolicoeur a été traitée équitablement

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«C'est nous qui avons pris tous les risques et avons investi l'argent dans la production de cet album», indique Albert Ménard.

Ce sont les Disques Contact qui ont produit *100 ans de folklore de chez nous* sur lequel figure l'interprète sherbrookoise Claire Jolicoeur, qui a été payée 500 \$ pour sa participation à l'album qui a été récemment certifié disque d'or, grâce à 50 000 copies vendues.

Le porte-parole des Disques Contact se défend bien de payer les interprètes et les musiciens à un tarif peu élevé. Il signale qu'au-delà du cachet fixe, des clauses de participation à des promotions, elles aussi rémunérées, s'ajoutent.

Cachets confidentiels

«Le montant des cachets demeure confidentiel. Peu importe le nombre de disques vendus, les artistes sont tous payés au même tarif. Le taux est fixe peu importe la situation. Nous n'obligeons personne à participer. Ce n'est pas le disque de Claire Jolicoeur, mais celui d'une vingtaine de personnes. Elle reçoit le même traitement qu'un choriste», poursuit M. Ménard.



Imacom, Martin Blache

Les Disques Contacts estiment que Claire Jolicoeur a été traitée équitablement en recevant un cachet de 500 \$ pour sa participation à l'album disque d'or *100 ans de folklore de chez nous*.

Ce dernier soutient que même André Lejeune a accepté de participer au volume 2 de *100 ans de folklore de chez nous* aux mêmes conditions, sans toutefois vouloir dévoiler le montant du ca-

chet qui lui est alloué.

«Nous devons faire toute la recherche qui se rattache à ces albums sans recevoir aucune subvention des gouver-

nements. Nous étions les seuls à croire à ce produit, qui regroupe l'essence du folklore québécois. Ce n'est pas un marché facile. Puis si Claire Jolicoeur n'était pas satisfaite du traitement que

nous lui propositions avant l'enregistrement, elle était libre de ne pas accepter notre offre», rappelle Albert Ménard.

L'administrateur des Disques Contact explique que la production à laquelle a participé Claire Jolicoeur est un album concept où ce sont le producteur et le distributeur qui prennent tous les risques.

«Nous avons vendu la licence de l'album aux productions Guy Cloutier qui se sont chargés de la mise en marché. Nous prenons le risque de mettre en place ce projet et eux investissent pour la publicité et la distribution. Les artistes viennent en studio enregistrer les pièces que nous leur avons proposées», indique Albert Ménard.

L'UDA surprise

À l'Union des artistes, Line Robitaille, avoue être peu familière avec cette production, mais se dit extrêmement surprise du cachet si maigre réservé à Claire Jolicoeur pour sa participation à un disque vendu à 50 000 copies.

«Ce disque ne doit pas être répertoire. Qu'elle soit membre ou non de l'UDA, elle doit normalement recevoir un cachet minimum plus les redevances sur les copies vendues. Je vais faire des recherches pour en savoir plus long», assure Mme Robitaille.

Le Musée de la nature et des sciences ouvrira ses portes en septembre

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Si tout va comme prévu, le nouveau Musée de la nature et des sciences ouvrira ses portes en septembre prochain, dans l'ancienne fabrique de bas-culottes Kayser-Roth, rue Frontenac.

Ce projet de 9 millions \$ est adjoint aux résidences pour personnes âgées le Manoir du Musée, un projet amorcé l'an dernier dans le même immeuble.

«D'ici la fin du printemps, nous al-

lons compléter les aménagements intérieurs et on prévoit l'ouverture du Musée en septembre», dit le directeur du Musée de la nature et des sciences, Yves Lauzière.

Superficie de 5000 mètres carrés

Le Musée, installé depuis plusieurs années au Séminaire de Sherbrooke, occupera une superficie de 5000 mètres carrés (50 000 pieds carrés), sur trois niveaux de planchers, dans son nouvel immeuble. Le quatrième niveau sera loué afin d'assurer un revenu à l'organ-

Plusieurs partenaires financiers sont associés à ce projet attendu depuis des années: la Ville de Sherbrooke, le Conseil régional de développement de l'Estrie, la Société d'habitation du Québec, de même que les gouvernement provincial et fédéral.

Le Musée doit de son côté amasser un million \$ dans la communauté, de sorte qu'une campagne de financement est en cours, dit M. Lauzière.

«Elle est en marche auprès des grandes entreprises et des fondations, puis on ira solliciter le public», explique le directeur du Musée.

FATIGUÉ QU'ON TRADUISE POUR VOUS?

VOUS VOULEZ RÉGLER ÇA EN 2002?

SI OUI, JE VOUS ATTENDS - Lynn Charpentier

Cours d'anglais ou d'espagnol À PARTIR DE 324⁹⁵



CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER

Toujours au 20, rue Bryant Sherbrooke (819) 822-2542
www.clicnetwork.com

Formateur agréé à Emploi-Québec

Avez-vous inscrit votre enfant à la semaine de relâche anglaise? 61876

Première édition du SALON des MARIÉS et des anniversaires de mariage

à l'HÔTELLERIE *Le Boulevard*

4201, Boul. Bertrand-Fabi, Rock Forest

les 19 et 20 janvier 2002

Assistez à nos

défilés de mode

de l'agence HUGUETTE PERRON

Le 19 janvier, à 13 h et 19 h

Le 20 janvier, à 13 h et 15 h

Les mannequins seront maquillés et coiffés

par Coiffure Beauté L'Essentiel

Entrée : 5\$

Heures d'ouverture :
Samedi 19, 10 h à 21 h
Dimanche 20, 10 h à 17 h

CONCOURS FUTURS MARIÉS

Remplissez le coupon, déposez-le au stand de Voyages Vasco et courez la chance de gagner un certificat-cadeau

de **1000\$** gracieuseté de **Voyages VASCO**

CONCOURS ANNIVERSAIRE de MARIAGE

Remplissez le coupon et déposez-le au stand de l'Hôtel King's Hall et courez la chance de gagner un forfait hôtel d'une valeur de

500\$ gracieuseté de **Voyages VASCO**

En collaboration avec



Mariage Anniversaire de mariage

Nom:

Adresse:

Tél.:

Paroisse:

Date du mariage:

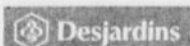
LaTribune

CITE

TELE 7

59776

LES SOIRÉES DESJARDINS
CONFÉRENCES FINANCIÈRES



Allez beaucoup, beaucoup plus loin avec votre argent

Assistez à nos conférences financières. Entièrement gratuites, totalement payantes.

Titres à rendement élevé: une alternative aux véhicules de placement traditionnels

avec Josée Fradette, analyste - Titres à rendement élevé, Valeurs mobilières Desjardins

THÈME ABORDÉ

- Comment bâtir un portefeuille de titres à revenu dans un environnement de taux d'intérêt bas.

16 janvier 2002 à 19 heures
Delta Sherbrooke, 2685, rue King Ouest, Sherbrooke

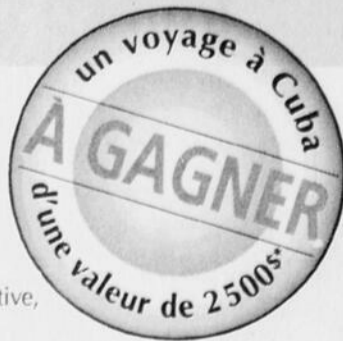
Les fonds de placement: la stratégie gagnante de l'investisseur averti

avec Sylvie Fluet, planificatrice financière et représentante en épargne collective, Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., cabinet de services financiers

THÈMES ABORDÉS

- Rester fidèle à sa stratégie de placement à long terme.
- Diversifier son portefeuille pour mieux se protéger.
- Profiter de la chute des cours pour investir.

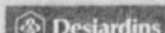
21 janvier 2002 à 19 heures
Delta Sherbrooke, 2685, rue King Ouest, Sherbrooke



Inscrivez-vous dès maintenant au 1 866 SOIRED (764-7333)

*Détails à la caisse.

Une commandite de



Fiducie Desjardins

Valeurs mobilières Desjardins



62885

Général

L'opposition veut la tête de Gagliano

Le ministre des Travaux publics nie les allégations d'ingérence dans la Société immobilière du Canada

Isabelle Rodrigue (PC)
OTTAWA

Bien qu'Alfonso Gagliano, le ministre des Travaux publics, nie catégoriquement les allégations qui pèsent contre lui, le premier ministre Jean Chrétien doit le démettre de ses fonctions et établir une enquête, ont clamé les partis de l'opposition à la lumière des allégations de favoritisme et d'ingérence lancées par un ex-président d'une société de la Couronne.

Dans un article publié hier dans le quotidien torontois *The Globe & Mail*, Jon Grant affirme que le ministre a, à diverses reprises, fait pression afin que certains de ses proches collaborateurs soient embauchés par l'agence fédérale. M. Grant occupait alors le poste de président du conseil de la Société immobilière du Canada (SIC).

Hier, dans un bref communiqué de presse, le ministre Gagliano s'est défendu catégoriquement des accusations portées à son endroit. «Le ministre (...) nie fortement les allégations d'ingéren-

ce de sa part ou celle des membres de son cabinet dans les opérations quotidiennes de la Société immobilière du Canada», peut-on lire dans le communiqué.

«Le ministre désire rappeler qu'il ne participe pas au processus de décision de la Société immobilière ou toute autre société de la Couronne», poursuit-on.

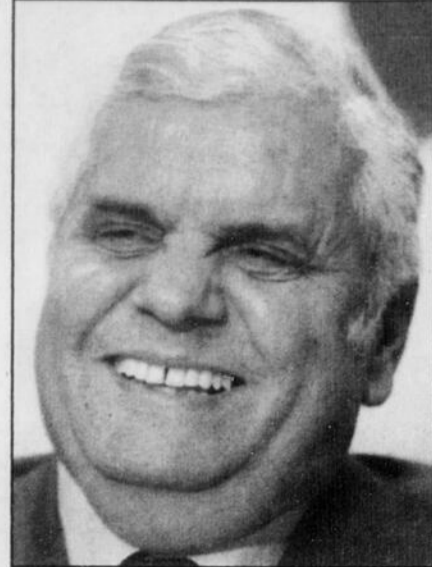
Ce n'est pas ce qu'avance M. Grant. Ce dernier affirme que M. Gagliano serait intervenu pour que la SIC embauche Tony Mignacca, un ami du ministre et un membre de son organisation. M. Gagliano aurait aussi fait en sorte que la SIC retienne les services de Michèle Tremblay, une stratège libérale, pour la rédaction de discours. Pour ses services, Mme Tremblay recevait 5000 \$ par mois.

M. Grant affirme également que le chef de cabinet du ministre, Jean-Marc Bard, aurait tenté de s'ingérer dans les transactions que la SIC menait au Québec. La société de la couronne a pour mandat de vendre les terres et les biens immobiliers publics jugés excédentaires.

Ces affirmations sont suffisantes pour justifier la mise sur pied d'une commission d'enquête pour «faire toute la lumière» a fait valoir le Bloc québécois. «Il y a suffisamment de choses concrètes sur la table pour faire une enquête, à l'heure actuelle, et pour que les gens sachent ce qui se passe avec leurs taxes et leurs impôts et dans quel intérêt ils sont gérés», a indiqué Pierre Brien, le whip en chef du Bloc.

Aux côtés du Bloc, les autres partis de l'opposition ont demandé la démission du ministre Gagliano et l'établissement d'une enquête sur toute l'affaire. Le chef de l'Alliance canadienne, John Reynolds, a indiqué qu'il ferait parvenir une lettre au premier ministre exigeant officiellement la tenue d'une enquête. «Le premier ministre doit intervenir de toute urgence et le ministre sur qui pèsent ces allégations doit se retirer jusqu'au moment où toute l'histoire aura été tirée au clair», a pour sa part souligné Alexa McDonough, chef du NPD.

Ce n'est pas la première fois que la gestion du ministère de M. Gagliano



Alfonso Gagliano

fait l'objet de rumeurs et d'insinuations. Il y a moins d'un mois, après la publication d'un article du même quotidien révélant le rôle du ministre dans l'embauche de M. Mignacca, M. Ga-

gliano s'était défendu vivement. «Je n'ai jamais demandé à une société d'Etat de donner des contrats à qui que ce soit, sauf en ce qui concerne la rédaction de discours», avait alors déclaré le ministre.

C'est cependant la première fois qu'une personne à l'intérieur même du ministère ose sortir de l'anonymat pour dénoncer publiquement certains agissements qu'elle aurait observés.

Au bureau du premier ministre, on déclarait hier que M. Chrétien gardait confiance en M. Gagliano. «C'est dans les moeurs de l'opposition de demander la démission de ministres. Mais sur quelles allégations?», a commenté Françoise Ducros, la directrice des communications du premier ministre.

Des rumeurs qui veulent que le premier ministre songe à un remaniement ministériel. Avec ce nouveau scandale, M. Chrétien pourrait être tenté de passer finalement aux actes.

Selon la rumeur qui se fait persistante, M. Gagliano obtiendrait un poste de représentant du Canada au Vatican.

Des lingots d'aluminium retracés grâce au Boomerang

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Une imposante quantité de lingots d'aluminium, volée dans la nuit de mardi à hier dans une cour de triage de Jonquière, a pu être retrouvée rapidement, quelques heures plus tard, le camion conduit par le voleur étant muni d'un système de repérage Boomerang. Un barrage dressé par la Sûreté du Québec du poste de Berthier a permis de stopper le convoi, qui se dirigeait vers Montréal.

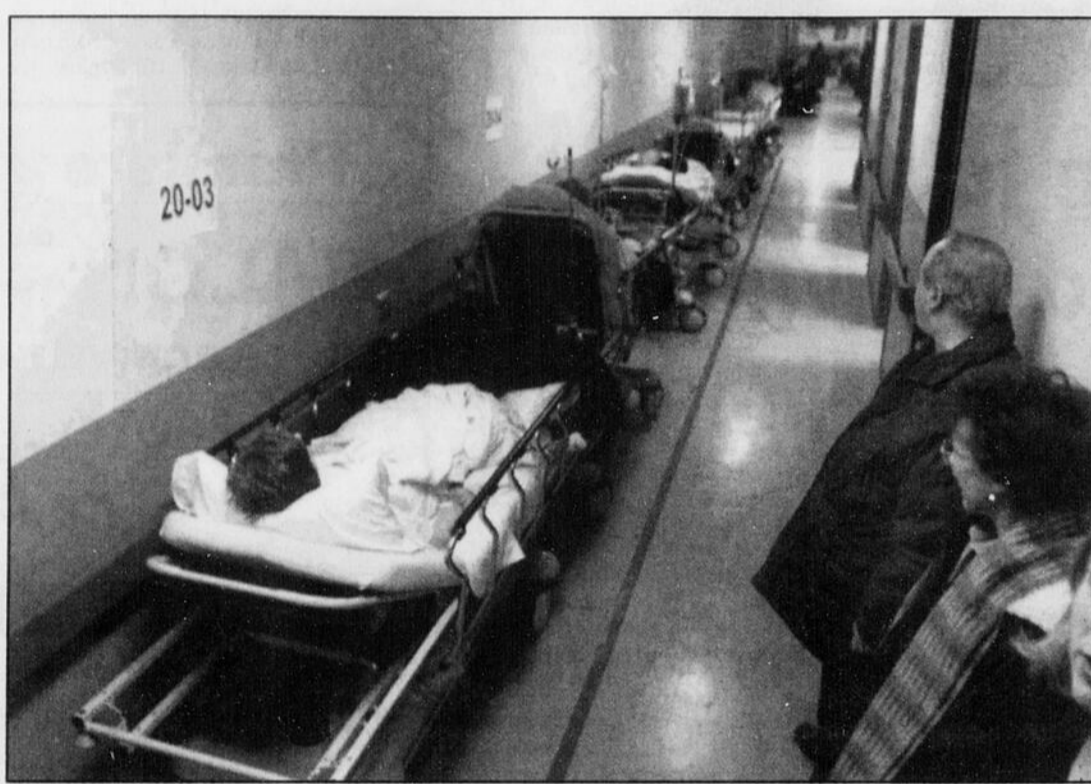
Entre 17h15 et 23h30, mardi soir, un individu s'est emparé d'un tracteur de remorques chez Location Interlac de Chicoutimi. Peu de temps après, un train routier de deux remorques, chargées de lingots d'aluminium, était dans la cour de triage de la compagnie Jules Savard à Jonquière.

L'individu était en route depuis quelque temps déjà lorsqu'on s'est rendu compte du vol. Selon l'agent Daniel Lamirande de la SQ, l'homme avait décidé d'emprunter la route du Lac Saint-Jean, en passant par Roberval, pour ensuite gagner La Tuque puis la basse Mauricie et enfin l'autoroute 40 vers une destination inconnue.

Le camion étant équipé d'un système de repérage Boomerang, la police a aussitôt été avisée de l'endroit où devait se trouver le camion. On l'avait localisé, par positionnement, à Grandes-Piles, au nord de Trois-Rivières. Des patrouilleurs de la SQ se sont alors mis à la recherche du précieux chargement. Il fut finalement repéré sur l'autoroute 40.

Après un interrogatoire au cours duquel le prévenu n'a fourni aucun détail sur la destination du chargement et sur les commanditaires de ce vol, les agents ont conduit Serge Roy, un individu de 43 ans de McMasterville (Montérégie), au palais de justice de Trois-Rivières.

Il a été accusé de vol, recel, possession d'outils de cambriolage, de refus de s'immobiliser alors qu'il se savait poursuivi par la police et de conduite dangereuse.



Des corridors de l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal étaient remplis hier de patients reposant sur une civière dans l'attente d'un lit. L'institution a demandé aux citoyens de se présenter ailleurs.

Les libéraux dénoncent la gestion des urgences

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'opposition libérale accuse le gouvernement péquiste d'être responsable de la situation dans les urgences d'hôpitaux.

Le porte-parole Jean-Marc Fournier, député de Châteauguay, a proposé un plan susceptible, croit-il, de rétablir la situation d'ici le mois de juin.

Le député Fournier a rappelé que les salles d'urgence avaient un taux d'occupation qui allait jusqu'à 178 pour cent dans certains hôpitaux et que des patients devaient attendre parfois jusqu'à cinq jours avant d'obtenir une chambre avec lit.

Par ailleurs, des infirmières de l'Hôpital Laval, près de Québec, ont signé un document pour se déclarer non responsables de la situation. De plus, deux hôpitaux de la région de Montréal ont demandé aux citoyens de ne pas se présenter à leur urgence, qui est congestionnée.

«La situation perpétuelle de débordement des salles d'urgence est directement tributaire des mauvaises décisions du gouvernement», a accusé le député libéral.

M. Fournier a proposé au gouvernement de fixer un objectif pour rétablir la situation dans les

urgences, par exemple de fixer à 80 pour cent le taux idéal d'occupation des civières des urgences.

Puis, le gouvernement devrait s'engager à atteindre cet objectif d'ici juin prochain, en publiant un bilan mensuel de la situation afin de créer de la pression.

Le député de Châteauguay a aussi exhorté le Conseil du trésor à débloquer les fonds requis pour que du personnel supplémentaire soit embauché.

Du personnel non spécialisé pourrait par exemple effectuer les tâches administratives exigées des infirmières, ce qui laisserait plus de temps à ces dernières pour dispenser des soins, a suggéré M. Fournier.

On pourrait aussi développer davantage les Services intégrés pour personnes âgées (SIPA), ce qui permettrait de leur dispenser des soins à domicile et libérerait des chambres dans les établissements.

Le député suggère d'autre part que le gouvernement planifie mieux ses services. Il rappelle que de nouvelles salles pour des chirurgies cardiaques ont été aménagées mais que le nombre autorisé de chirurgies n'a pas été augmenté, ce qui rend inutile l'ouverture des nouvelles salles d'opération.

En bref

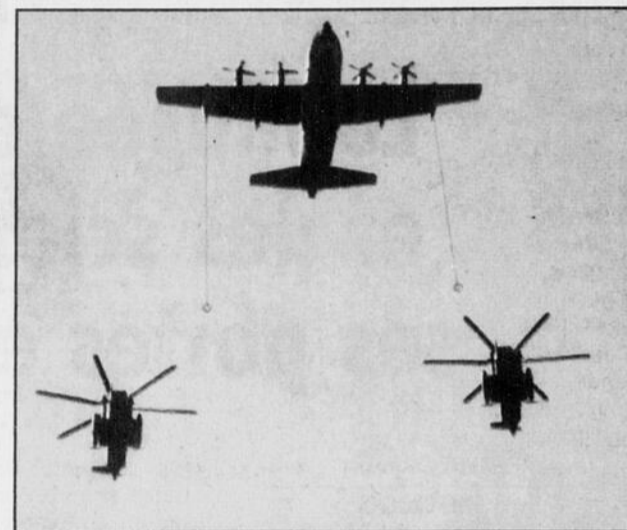


Photo AP

Un avion militaire américain, un KC-130 du même type que sur cette photo, s'est écrasé hier au Pakistan et tout laissait croire que les sept personnes à bord avaient perdu la vie.

Un avion américain s'écrase au Pakistan

WASHINGTON (AP)- Un avion militaire américain avec au moins sept Marines à bord s'est écrasé hier dans une zone montagneuse du sud-ouest du Pakistan alors qu'il s'appretait à atterrir sur la base de Shamsi. Une opération de secours a été lancée, mais elle n'avait permis de détecter aucun signe de survivants dans l'immédiat, selon le Pentagone.

Selon des responsables du Pentagone, aucun indice ne laisse supposer que l'appareil ait pu être abattu lors d'une action hostile.

Le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld a laissé entendre que l'avion pouvait transporter des passagers, en plus de l'équipage, mais il n'a pas donné plus de détails. D'autres responsables militaires, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, ont précisé que l'avion transportait six membres d'équipage et un passager, tous des Marines.

L'avion, un KC-130, appareil de ravitaillement en vol, était parti de Jacobabad, au Pakistan, et devait effectuer plusieurs escales. Il s'est écrasé à environ 200km au sud de Quetta, une ville de l'ouest du Pakistan. La base de Shamsi a été utilisée par les forces américaines et britanniques durant la campagne de bombardements en Afghanistan.

Le président George Bush a été informé du crash, et le Pentagone a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident, a précisé Ari Fleischer, porte-parole de la Maison Blanche.

Cet avion est essentiellement utilisé pour ravitailler les hélicoptères. D'une valeur de 37 millions de dollars, il est fréquemment utilisé par le Corps des Marines pour le ravitaillement. Il est aussi utilisé pour des missions d'évacuation et de soutien pour des opérations spéciales. Il transporte habituellement un équipage de six hommes composé de deux pilotes, d'un navigateur, d'un ingénieur de vol, d'un mécanicien et d'un responsable de la charge utile.

Quatre Israéliens et deux Palestiniens tués dans une attaque du Hamas

JÉRUSALEM (AP)- Deux sympathisants connus du Hamas, portant des uniformes de la police palestinienne, ont attaqué hier un poste militaire israélien dans le sud de la Bande de Gaza, tuant quatre soldats israéliens et en blessant deux autres, avant d'être abattus à leur tour, selon l'armée israélienne.

Revendiquée par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), il s'agit de la première attaque meurtrière contre des Israéliens depuis près d'un mois. Celle-ci pourrait porter un coup sévère aux efforts menés par Washington visant à rapprocher les belligérants.

La réponse israélienne ne s'est pas faite attendre. Dans la soirée, Tsahal a détruit deux postes de la sécurité palestinienne et pris le contrôle de trois postes de la police navale palestinienne dans la Bande de Gaza, situés non loin du lieu de l'attaque et dans une zone techniquement sous contrôle des services de sécurité israéliens. Les policiers palestiniens, qui n'étaient pas armés, avaient évacué ces trois postes avant l'arrivée des soldats israéliens.

Les deux assaillants, Mohammed Abou Djamous et Emad Rizek, étaient originaires du camp de réfugiés de Rafah. Selon sa famille, Abou Djamous était membre de la police navale palestinienne. Ils ont attaqué le poste de l'armée israélienne à coups de grenades et en tirant des coups de feu, tuant un commandant, deux sergents et un quatrième soldat israélien.

Les quatre soldats tués appartenaient au Bataillon de reconnaissance du désert, une unité de l'armée israélienne composée presque entièrement d'Arabes d'origine bédoine.

Le poste israélien attaqué, situé à la frontière entre Israël et le sud de la Bande de Gaza, garde le petit village rural israélien de Kerem Shalom.

Santé Canada demande le retrait de l'éphédrine

Presse Canadienne
OTTAWA

Les culturistes et les personnes qui désirent perdre du poids rapidement devraient examiner soigneusement les pilules qu'elles pourraient acheter, pour voir si elles ne contiendraient pas de l'éphédrine ou de l'éphédrine, une substance que Santé Canada demande de retirer du marché.

Le gouvernement a annoncé hier que des produits, commercialisés sans approbation et consommés dans le but de perdre du poids ou d'accroître la masse musculaire ou l'énergie, comportent un risque grave pour la santé et que des effets indésirables (accidents cérébrovasculaires, crises cardiaques, irrégularités du rythme cardiaque, crises épileptiques, psychoses et décès) ont été rapportés.

D'autres produits d'usage courant contenant de l'éphédrine ou de l'éphédrine, comme les décongestifs, ne sont pas visés par ce retrait volontaire, parce qu'ils contiennent des doses sûres. L'éphédrine réfère à plusieurs espèces de plantes analogues, et l'éphédrine est un des dérivés chimiques de cette plante.

Plus de 60 cas de réactions indésirables ont été signalés, a indiqué le docteur Brian Gillespie, du Bureau de l'évaluation des produits pharmaceutiques.

Ce retrait volontaire vise spécifiquement les produits à base d'éphédrine dont l'étiquette recommande la prise de plus de 8 mg par dose ou de plus de 32 mg par jour, ou bien indique une utilisation dépassant sept jours.

Un détenu s'évade d'un fourgon cellulaire

Presse Canadienne
MONTRÉAL

Un détenu de la prison Rivière-des-Prairies, qu'on emmenait au Palais de justice de Montréal, a réussi hier à s'évader du fourgon cellulaire juste avant d'arriver à destination.

Stéphane Labrie, âgé de 34 ans, un spécialiste des vols qualifiés, était menotté et avait des chaînes aux pieds le reliant au plancher du fourgon cellulaire des Services correctionnels du Québec.

Probablement à l'aide d'une petite scie à fer, il a réussi à se libérer les pieds. Quand, à 8h40, le fourgon s'est immobilisé, à un coin de rue du Palais de justice, Labrie a pu défoncer une fenêtre du véhicule et arracher son grillage métallique.

Labrie et un codétenu, dont on ignore pour l'instant l'identité, ont réussi à sauter en bas de la fenêtre. Labrie a pris la fuite, tandis que des agents des Services correctionnels qui suivaient le fourgon dans une voiture ont pu appréhender à sa descente l'autre détenu. Celui-ci devrait comparaître bientôt pour tentative d'évasion.

Pour des raisons de sécurité, les Services correctionnels refusent d'informer ou de confirmer la manière exacte dont se sont pris les deux détenus pour sortir du fourgon. Ils ont ouvert une enquête.

Le porte-parole des Services correctionnels provinciaux, Guy Samson, a précisé que Labrie était un proche des Hells Angels. Mais le renseignement n'a pas été confirmé par la police.

Le fourgon contenait 22 détenus, emmenés au Palais de justice pour procès ou enquête.